

Evaluation et vérification internes

Les fonctions de vérification internes et d'évaluation des programmes font partie intégrante du processus de gestion du ministère.

En 1981, la Direction de la vérification interne a procédé à une vérification détaillée des opérations de la Direction de la comptabilité et des services des finances au sein du Bureau des finances et des services de gestion. Par ailleurs, des vérificateurs, affectés au service d'inspection, ont visité 36 missions à l'étranger afin d'y procéder à la vérification des opérations administratives des services des finances et de gestion des biens et du matériel.

Quant à l'évaluation des programmes, elle consiste à effectuer des études formelles, conformément aux directives du Conseil du Trésor, en vue de déterminer la pertinence et l'efficacité des programmes ministériels existants. La première de ces études, qui portait sur la prestation des services consulaires aux Canadiens à l'étranger, s'est terminée en 1981. Une évaluation des activités d'information du ministère à l'étranger est actuellement en cours.

Service d'inspection

Un service d'inspection, qui fait rapport au Comité des sous-ministres chargé de la politique étrangère et de la défense par l'entremise du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures en sa qualité de président du comité, entreprend des vérifications et des évaluations indépendantes de l'ensemble des opérations des missions du Canada à l'étranger.

En 1981, le service a inspecté 36 missions: 13 en Asie, 4 en Australasie, 7 en Europe de l'Est, 12 en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que 5 consulats honoraires dans cette dernière région.

Budget 1981-1982

Pour l'exercice du 1^{er} avril 1981 au 31 mars 1982, le budget du ministère au titre des dépenses de fonctionnement et d'équipement et des subventions et contributions se chiffrait à \$450,5 millions. La ventilation des postes budgétaires est la suivante: relations avec les gouvernements étrangers, \$203,4 millions; services consulaires aux Canadiens à l'étranger, \$14,3 millions; information et relations culturelles, \$40,1 millions; administration générale, \$43,6 millions; prestations de services de soutien à d'autres ministères et organismes ayant des représentants à l'étranger, notamment le ministère de l'Industrie et du Commerce et l'ACDI, \$149 millions. Au cours de l'exercice, des crédits additionnels de \$17,6 millions ont été transférés aux Affaires extérieures pour la consolidation, au sein du ministère, des activités d'immigration à l'étranger.

Les responsabilités de gestion et de coordination des opérations, tant au Canada qu'à l'étranger, ont entraîné des dépenses d'exploitation et